



Compte rendu Assemblée Générale Extraordinaire du 19 octobre 2023

Emargement adhérents de 18h à 19h.

Ouverture de la séance à 19h.

Présents : 31 + 10 procurations

Tous les membres du bureau sont présents à l'exception de Dany Glorieux excusée.
Un professeur, Jérôme Barreau, est présent.

Les statuts ne spécifiant aucune valeur de quorum, la séance est ouverte.

1/ Ouverture de la séance par le président :

Il y précise quels seront les enjeux de Formes et Couleurs pour l'avenir.

- Réussir à conjuguer des cours d'enseignement avec des ateliers participatifs.
- Ouvrir les ateliers à des intervenants extérieurs épisodiquement.
- Donner une dimension sociale à nos pratiques.
- Rechercher des situations fédératrices pour les divers ateliers.

Pour ce faire, il est primordial d'étoffer le C.A. Idéalement il devrait compter 14 membres, 6 membres du bureau + 8 adhérents représentant les différents ateliers.
Un C.A. représentatif, organe décisionnel de l'association est nécessaire à son bon fonctionnement.

Le Président ne cache pas à l'assemblée ses réticences à poursuivre son mandat face aux difficultés rencontrées tout au long de son exercice, il juge sa fonction « chronophage » et parfois « décevante » face à l'inertie et le manque d'investissement de certains adhérents (et même intervenants...).

2/ Modifications des Statuts (soumises au vote) :

Après discussion :

- Un intervenant rémunéré ne peut être membre de l'association (en conséquence de quoi, il ne peut faire partie ni du C.A., ni du bureau).
- Le nombre de membres du C.A. est porté à 14 membres.
- Le quorum sera jugé atteint avec 1/4 des adhérents présents ou représentés.
- Les votes se feront à la majorité des voix, soit 1/2 des adhérents présents ou représentés + 1

- Chaque adhérent pourra porter de 1 à 5 procurations.

L'évolution des statuts est adoptée selon les votes ci-dessous :

Proposition 1 ==> 3 contre pour 39

Proposition 2 ==> Unanimité

Proposition 3 ==> Unanimité

Proposition 4 ==> Unanimité

Proposition 5 ==> Unanimité

3/ Rapport d'activités (depuis le 7 mars 2023) :

Le président énonce les actions réalisées depuis le 7 mars 2023 sur les points suivants.

- Communication :

- Un nouveau logo avec banderoles et roll-up.
- Les communiqués de presse pour tous les évènements.
- Des affiches attractives pour les événements.
- Le site internet de Formes et Couleurs mis à jour régulièrement.
- Le renforcement des relations avec les services municipaux.
- L'établissement de cartes d'adhérents.

- Les expositions :

- Louis David en avril 2023 : environ 800 visiteurs.
- Peintres sous les étoiles (juillet-août) : 14 peintres en moyenne chaque mardi pour 18 inscrits

- L'histoire de l'art :

Bien que déficitaires (-410€), les conférences sont maintenues.

Un effort de communication (mail aux adhérents avec résumé de la conférence, presse, site internet) pour séduire un plus grand nombre de participants vise à atteindre l'indispensable équilibre financier.

La première séance de la saison avec 23 présents dont 11 forfaits à l'année est prometteuse.

- Normalisation du statut des intervenants rémunérés :

Convention signée entre les intervenants et Formes et Couleurs spécifiant les droits et devoirs de chacune des parties (y compris assurance, numéro SIRET exigés pour tous les intervenants rémunérés ainsi que pour les peintres sous les étoiles).

- Rénovation des ateliers :

Peinture des murs et réfection des sols réalisés en juillet par la Mairie.

Remerciements aux services municipaux et aux adhérents qui ont participé au déménagement et au réaménagement de l'atelier.

- Un contrat de nettoyage a été signé, 3h/quinzaine et vitrages à la demande.

- Finances :

Une attention particulière a été portée sur la réduction des frais de reprographie et d'affiches.

Nous avons procédé à l'achat de petit matériel.

4/ Rapport financier 2022/23 :

Gérard, Trésorier, présente les comptes de Formes et Couleurs pour la saison 2022/23

En 2022/23 l'association comptait :

- 156 adultes + 40 enfants et adolescents, soit 196 adhésions (cotisations adultes 25€. enfants 12,5€)
- Les participants à l'histoire de l'art (8 forfaits et 59 participants à la séance).
- 18 peintres sous les étoiles.

Pour un revenu financier de 6193,50 €.

Le contrôle drastique des consommables, l'utilisation des services municipaux (gratuit) de reprographie, la maîtrise des dépenses de représentations ont permis de réduire nos frais de fonctionnement sachant que certains postes sont incompressibles.

Malgré nos efforts, le total des charges s'élève à 6532,77 €.

Le solde de nos comptes arrêtés le 31/08/23 fait apparaître un déficit de 269,70€ (contre 3441,17 € la saison précédente).

Le nouveau solde de trésorerie de F&C (banque + caisse + livret) s'élève à 8511,22€.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Il est précisé aux adhérents :

- Une expo à Louis David coûte à F&C environ 500 € (location de la salle + frais de communications + frais de réception pour vernissage).
- L'intervenant conférencier de l'histoire de l'art est rémunéré par F&C (165 € par conférence), les participants s'acquittent d'un droit d'entrée (10€) ou forfait annuel de 80 €.

5/ Les perspectives 2023/24 :

- Les modalités d'adhésion doivent être revues et le processus suivant sera testé :

- au plus tard le 1er juin, les professeurs et les responsables d'ateliers font part de leur programme et de leur capacité d'accueil par atelier.
- au plus tard le 30 juin, les adhérents renouvelleront leur inscription et sont ainsi prioritaires.
- Plus d'inscription lors du forum.
- les inscriptions ultérieures combleront les places vacantes, puis liste d'attente.

Remarque de Jérôme Barreau (professeur de sculpture) : l'organisation du forum est à revoir, la relation entre le stand intérieur et le stand de démonstration complique la communication donc l'efficacité.

- Les expositions :

- Cinq expositions sont prévues pour 2023/24 dont, 2 déjà tenues et 3 demandées au 1er semestre 2024.

- De nouvelles expositions seraient souhaitables, Madame Dufourg, Responsable chargée de la culture à la mairie, nous informe que l'ancienne salle du REX deviendrait à compter de 2025 un lieu d'accueil possible.

- Nous cherchons une grande salle susceptible d'accueillir une exposition qui rassemblerait des œuvres de tous les ateliers.

- Madame Dufourg propose à F&C de participer au « Printemps des Poètes » le 22 mars 2024, le thème retenu cette année est la GRACE (poème illustré par une œuvre)

Montant des cotisations pour la saison 2024-2025 :

- Maintien de 30€ adultes, 15€ enfants.

- 1/2 tarif pour les inscriptions intervenant après le 1er mars.

- Peintres sous les étoiles 30€.

Les tarifs sont votés à l'unanimité.

Conservation de disponibilités de salles dans le planning, afin de permettre l'ouverture d'ateliers sans professeur, avec venue épisodique d'intervenants autres que les professeurs permanents.

Voté à la majorité

Une adhérente, favorable à la prise en compte de la dimension sociale de F&C, s'interroge néanmoins sur la pertinence d'ateliers sans professeur alors que certains élèves ne retrouveraient pas place dans les cours existants.

- Tenue d'ateliers après 20h si des demandes sont formulées sur ce créneau.

Voté à la majorité

- Organisation d'un grand pique-nique en juin pour clôturer la saison de façon festive.

Voté à la majorité

- Repas proposé au Miami Andernos pour le mois de janvier 2024

Rejeté à la majorité

6/ Le budget prévisionnel pour la saison 2023-2024 :

On prévoit des recettes à la hauteur de 7122 €

Les charges s'élèveraient à 7674 € dont 2170 € pour le nettoyage, 1550 € location Maison Louis-David, 464 € pour les assurances, 1850 € pour l'histoire de l'art, 300 € pour la communication, 500 € pour les frais de réception, etc... divers postes.

Notre budget prévisionnel serait déficitaire de 552€. Toutefois, une demande de subvention a été faite à la Mairie.

Des adhérents font des suggestions pour réduire nos frais de réception, par exemple en demandant aux adhérents d'apporter des boissons pour les vernissages.

7/ Evolution du règlement intérieur

- Adhésions & Cotisations : nouvelles modalités d'adhésion, accès aux cours sans adhésion pour les professeurs rémunérés, montant du tarif d'adhésion et sa dégressivité

- Matériel et consommables : relèvent de la responsabilité des adhérents et sont donc à leur charge.

- Manifestations, événements : le conseil d'administration peut proposer aux adhérents d'autres manifestations que celles déterminées par les services municipaux.

Voté à l'unanimité

8/ Questions diverses :

- Comment sont définies les expositions à Louis David ?

Le C.A. propose des dates au service culturel de la mairie, une commission experte examine les demandes et fait part de ses décisions à l'association. Cette commission décide du nombre d'expositions, de leurs dates et de leur durée (du mercredi au mardi suivant) et des horaires d'ouverture.

- Les comptes rendus du C.A. doivent ils être diffusés aux adhérents ?

Pour favoriser l'information des adhérents, il est décidé de publier les comptes rendus du C.A. sur le site internet de F&C (rubrique Bureau), les rendant ainsi consultables par tous.

- Est-ce que l'atelier participatif aquarelle peut se tenir en salle de sculpture le lundi après-midi ?

Le président apporte la réponse ci-dessous :

«Un professeur d'aquarelle a décidé de démarrer, le lundi après-midi, un cycle d'enseignement mettant en avant les techniques de base de l'aquarelle ouvert à des débutants.

De ce fait, certains de ses anciens élèves, adhérents depuis de nombreuses années, ont demandé à se réunir en atelier participatif, à leur horaire habituel, dans la salle sculpture qui était libre

Evoquant des critiques sur son enseignement, le professeur a déclaré renoncer à son cours du lundi après-midi si ses anciens élèves se réunissaient au même moment dans la salle mitoyenne.

Prenant en compte la disponibilité des salles, le C.A. a décidé de positionner l'atelier participatif aquarelle le mardi après midi dans la salle sculpture.³

Le groupe d'adhérents porteur de la question n'a pas été satisfait par cette réponse et a émis un doute sur la sincérité de la réponse apportée. La discussion n'a pas permis de trouver d'autre issue que celle décidée.

9/ Appel à candidature :

Certains membres du C.A. sont démissionnaires.

- Gérard Bardot (trésorier).
- Dany Glorieux (trésorière adjointe).

Yves, Président, rappelle les quelques compétences nécessaires au fonctionnement de l'ASSO, en matière de bureautique, de prises de notes et rédaction et bien sûr, la disponibilité.

Trois personnes se présentent pour s'adjoindre aux 4 membres du C.A. qui se maintiennent.

- Dominique Garnier
- Christian Laroche
- Brigitte Aufret

Ces 3 personnes sont élues à l'unanimité.

Le Conseil d'administration se réunira dès que possible pour constituer le Bureau

La séance est levée à 20h45.